



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.27
22 juin 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies sur
les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

SESSION THÉMATIQUE INTERACTIVE

Le financement de la croissance et du développement

1. La session était coprésidée par S. E. M. Donald Kaberuka, Ministre des finances et de la planification économique du Rwanda, et M^{me} Eveline Herfkens, Ministre de la coopération pour le développement (Pays-Bas). Les organismes coordinateurs de la session étaient l'OCDE et la Banque mondiale, qui ont aussi préparé un document de base sur les nouveaux partenariats pour le financement du développement dans les pays les moins avancés, intitulé «New Partnerships for Financing Development in the Least Developed Countries». La session était organisée sous forme de table ronde et, plutôt que des interventions préparées, on a encouragé un débat ouvert entre ministres et autres hauts représentants des PMA, partenaires du développement et organisations internationales.
2. La table ronde a porté sur trois thèmes principaux:
 - a) Que devraient faire les PMA pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté?
 - b) Quelles sont les responsabilités des donateurs?

c) Est-il possible d'élaborer un cadre d'engagements mutuels pour la communauté internationale?

Que devraient faire les PMA pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté?

3. Le débat se fondait sur trois questions essentielles touchant à l'action des PMA: la maîtrise nationale, la bonne gouvernance et la mobilisation des ressources nationales.

4. *Maîtrise nationale.* Il a été jugé qu'assurer la maîtrise nationale de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté était un enjeu essentiel des efforts entrepris au niveau international pour aider les PMA. Tous les orateurs représentant les PMA ont souligné ce point. À cet égard, les PMA ont jugé encourageante la nouvelle politique définie par les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté élaborés dans le contexte de l'IDA et de l'initiative PTTE, mais ils ont estimé que seule l'expérience montrerait si cette nouvelle politique pouvait avoir un résultat positif. Certains PMA ont fait part d'expériences initiales réussies et ont aussi souligné leurs propres responsabilités, par exemple dans le renforcement des mécanismes de dialogue susceptibles d'améliorer la participation au niveau national.

5. *Bonne gouvernance.* La bonne gouvernance a été considérée comme un élément important de toute stratégie de développement. Les problèmes principaux sont le manque de transparence dans les processus électoraux, dans l'élaboration des budgets et dans la prise de décisions, ainsi que des bureaucraties lentes, inertes ou inefficaces. Plusieurs participants ont souligné que les PMA étaient soucieux de bonne gouvernance dans leur propre intérêt et que la bonne gouvernance ne devait donc pas être imposée comme condition. La racine du problème résidait en fait dans le manque de moyens des PMA – qu'il s'agisse des ressources ou du capital humain.

6. *Mobilisation des ressources nationales.* Bien que les PMA reconnaissent leur manque de ressources, ils n'avaient pas toujours prêté une attention suffisante à l'utilisation efficace de celles dont ils disposent. Si des moyens efficaces de mobiliser et d'exploiter le capital intérieur étaient mis en œuvre, les PMA pourraient faire appel aux capitaux étrangers de façon plus ciblée et plus précise, soit sous forme d'aide publique au développement (APD), soit sous forme de flux de capitaux internationaux. Il a aussi été souligné que l'objectif de diviser par deux d'ici à 2015 la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim supposait

entre autres une hausse importante et continue des taux de croissance du PIB dans les PMA. À cette fin, ceux-ci, avec l'aide de leurs partenaires de développement devaient s'efforcer d'atteindre un taux de croissance du PIB d'au moins 7 % par an et d'accroître le coefficient d'investissement par rapport au PIB de 25 % par an. L'APD continuait à jouer un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs. Toutefois, les PMA devaient s'efforcer de réduire leur dépendance par rapport à cette aide. De plus, les plans de développement devaient prévoir des «stratégies de sortie» au fur et à mesure de l'installation de la croissance et de l'accroissement de la capacité à mobiliser les ressources intérieures.

Quelles sont les responsabilités des donateurs?

7. Cette partie du débat a porté sur les initiatives que pouvaient prendre les donateurs, à titre individuel ou collectif, afin d'accroître le volume de l'aide et d'améliorer sa qualité.
8. Les donateurs ont admis que la grande variété des exigences des donateurs en matière de reddition de compte et de résultats et leurs procédures administratives souvent compliquées imposaient aux gouvernements des PMA des coûts par opération élevés. Les représentants des donateurs ont reconnu la nécessité de rendre les critères d'attribution de l'aide aussi simples et transparents que possible. Il devait être facile pour les PMA destinataires de comprendre la logique des donateurs, et en particulier l'importance relative donnée aux PMA par les organismes donateurs. Pour une plus grande efficacité de l'aide, il était indispensable entre autres de prévoir des consultations entre les donateurs en vue de promouvoir la complémentarité et d'éviter les doubles emplois et les incohérences dans les programmes concernant les PMA. C'est pourquoi il fallait disposer d'un système harmonisé de procédures d'attribution de l'aide et d'assistance technique pour une meilleure coordination de celle-ci, ce qui accroîtrait notablement son efficacité.
9. Des progrès ont été accomplis dans l'harmonisation des programmes d'aide et dans la réduction des coûts par opération pour les PMA destinataires. Ainsi, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni avaient harmonisé leurs procédures de mise en œuvre des programmes d'aide dans le secteur de la santé en République-Unie de Tanzanie. Le succès de cet effort d'harmonisation pouvait servir d'exemple pour d'autres pays et secteurs.

10. On a souligné que l'aide des donateurs devait être planifiée en fonction des stratégies de développement des PMA. Cela supposait des engagements sur plusieurs années s'insérant dans les programmes de dépenses à moyen terme des PMA. Plusieurs PMA ont aussi proposé que les programmes d'aide soient «contre-conjoncturels», afin de compenser les pertes importantes subies dans les recettes d'exportation en cas de chute des cours des produits de base.

11. On a souligné que les donateurs devaient veiller à ce que leurs politiques commerciales et autres soient compatibles avec les objectifs de développement. À cet égard, les donateurs pourraient ouvrir davantage leurs marchés aux produits des PMA, réduire les subventions accordées à leur secteur agricole, promouvoir les investissements étrangers directs dans les PMA et assurer un financement durable des projets d'allégement de la dette. Les gouvernements des pays donateurs devaient éviter de recruter dans le pays les fonctionnaires les plus compétents pour mettre en œuvre leurs propres projets.

12. D'autres tendances récentes des politiques d'aide avaient eu un effet néfaste et devaient être corrigées. Plusieurs représentants des PMA ont souligné que les programmes d'aide devaient prêter une attention suffisante non seulement au secteur social, mais aussi aux projets d'infrastructure, dont il a été relevé qu'ils avaient une incidence positive sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le développement. Les partenariats privés/publics étaient importants dans ce contexte.

13. Tout en reconnaissant la nécessité de processus participatifs dans l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté et le rôle des ONG dans la mise en œuvre de ces stratégies, certains représentants de PMA ont demandé un meilleur contrôle des programmes d'aide mis en œuvre par l'intermédiaire d'ONG internationales.

14. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de mesures spéciales en faveur des PMA qui sortaient de conflits internes. Après un conflit, la fourniture d'une aide en temps voulu était essentielle pour la consolidation des processus de paix.

Est-il possible d'élaborer un cadre d'engagements mutuels pour la communauté internationale?

15. Des progrès sensibles ont été réalisés au cours de la dernière décennie dans la définition d'une approche commune des problèmes et des stratégies de développement. Il a été proposé de concrétiser ce consensus dans un «pacte» entre les partenaires du développement selon un principe de transparence mutuelle, avec des engagements clairs des donateurs et des destinataires. Le but d'un tel «pacte» serait d'assurer pour le développement des ressources à moyen terme prévisibles et harmonisées, sur la base de stratégies nationales participatives, maîtrisées par les pays, définies dans des documents stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ce concept a été récemment concrétisé dans le «Pacte pour le redressement de l'Afrique» élaboré sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique. Même s'il convient de tenir compte des circonstances particulières à chaque pays, le principe du pacte pourrait intéresser les PMA d'autres régions. De fait, les Ministres représentant le Cambodge et Haïti ont exprimé leur intérêt à cet égard.

16. Les obligations des pays destinataires, évoquées au cours de la première partie de la session, sont essentiellement la promotion de politiques et d'institutions intérieures solides, en particulier par l'incitation à la mobilisation de ressources intérieures et la création d'un environnement propice à une croissance favorable aux pauvres.

17. L'obligation essentielle des donateurs, évoquée au cours de la deuxième partie de la session, est d'assurer un financement suffisant et prévisible pour tous les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté approuvés. L'ensemble des donateurs devaient veiller à ce qu'aucun PMA ayant respecté ses propres obligations ne se trouve dans l'incapacité de mettre pleinement en œuvre sa politique de développement en raison du manque d'aide extérieure.

18. Cet objectif supposait un renversement de la tendance de l'aide publique au développement à diminuer. On a souligné que de larges secteurs de l'opinion des pays développés étaient favorables à l'APD. Par conséquent, l'opinion publique soutiendrait l'augmentation de cette aide s'il était démontré qu'elle avait un impact réel et positif sur la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Les gouvernements et la société civile devaient faire preuve de volonté politique afin de renforcer le soutien de l'opinion à l'aide publique au développement. C'est ainsi

que le Luxembourg venait d'atteindre, après quatre autres pays membres du Comité d'aide au développement, l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 % de son PNB.

19. Il était également nécessaire d'établir des repères, aussi bien pour assurer le suivi des stratégies de développement dans les PMA que pour mesurer jusqu'à quel point les pays donateurs intégraient leurs programmes d'aide dans ce nouveau partenariat. L'examen par les pairs ou l'évaluation par des tierces parties pouvaient constituer un outil puissant à cet égard. Des expériences utiles avaient été faites, avec des résultats positifs, dans le domaine du contrôle par tierce partie. Il existait par ailleurs une convergence de vues sur la nécessité d'élaborer un ensemble de critères de contrôle de l'action des donateurs.

1. Rôle de la Conférence

20. Des participants ont souligné que la Conférence pouvait permettre d'obtenir certains résultats importants dans le domaine du financement de la croissance et du développement. Lors de la préparation de la Conférence, l'OCDE et le Comité d'aide au développement sont convenus de recommander que l'aide aux PMA ne soit plus liée, et l'Union européenne a mis la dernière main à son projet «Tout sauf des armes». Les donateurs européens manifestent un regain d'intérêt pour l'objectif de 0,7 % du PIB pour l'APD avec des objectifs de 0,15 % ou 0,20 % du PIB pour l'APD aux PMA. De plus, l'initiative PPTE renforcée, même si elle n'est pas encore complètement financée, est en bonne voie. Néanmoins, ces résultats doivent être considérés comme une nouvelle étape d'un processus à long terme. C'est pourquoi les participants ont l'intention de poursuivre le dialogue sur le financement du développement à l'occasion de la préparation de la Conférence de 2002 au Mexique.
